

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00841 Numéro SIREN : 443 057 070 Nom ou dénomination : A.S.L.
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2022 sous le numéro de dépôt 3112

A.S.L.

La Croix au Feuvre 35330 SAINT-SEGLIN

LIASSE FISCALE

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.S.L.															1 2					
Adresse de l'entreprise		La Croix au Feuvre 35330 SAINT-SEGLIN															Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		4 4 3 0 5 7 0 7 0 0 0 0 1 5															Néant ☐					
03112		DÉPÔT DU															Exercice N clos le		13 0 0 9 12 0 2 1			
		Capital souscrit non appelé (I) AA															Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC																		
		Frais de développement *	CX	CQ																		
		Concessions, brevets et droits sur	AG	402	402																	
		Fonds commercial (1)	AH	AI																		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK																		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM																		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO																		
		Constructions	AP	AQ																		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	21 211	21 211																	
		Autres immobilisations corporelles	AT	524 653	308 438	216 216																
		Immobilisations en cours	AV	AW																		
		Avances et acomptes	AX	AY																		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT																		
		Autres participations	CU	CV																		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC																		
Autres titres immobilisés		BD	20 615	20 615																		
Prêts		BF	BG																			
Autres immobilisations financières *		BH	144	144																		
TOTAL (II)		BJ	567 024	330 050	236 974																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM																		
		En cours de production de biens	BN	BO																		
		En cours de production de services	BP	BQ																		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS																		
		Marchandises	BT	BU																		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW																		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	83 479	83 479																	
		Autres créances (3)	BZ	16 577	16 577																	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC																		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE																		
	DIVERS	Disponibilités	CF	219 146	219 146																	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	633	633																	
		TOTAL (III)	CJ	319 835	319 835																	
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																		
			Pertes de remboursement des obligations (V)	CM																		
Écarts de conversion actif * (VI)	CN																					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		886 860	330 050	556 810																	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR															
Clause de réserve de propriété *		Stocks		Créances																		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.S.L.

La Croix au Feuvre 35330 SAINT-SEGLIN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2021

Désignation de l'entreprise		A. S. L.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 50 000)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	255 840	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	15 670	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	326 510	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	98 999	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	15 123	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	25 596	
	Dettes fiscales et sociales			DY	90 581	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régularisation	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	230 299		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	556 810		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	222 905	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.S.L.

La Croix au Feuvre 35330 SAINT-SEGLIN

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>A.S.L.</u>										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						Conséquences à une réévaluation prise en compte au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	402	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	21 211	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	524 321	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	333	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	545 864	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP	609	IR		IS	20 006		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	144	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	753	LR		LS	20 006		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	547 018	ØH		ØJ	20 006	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	402	IX	402	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	21 211	ML	21 211	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	TU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	524 321	MR	524 321	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	333	MU	333	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	545 864	NI	545 864	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	20 615	2D	20 615		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	144	2G	144		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	20 759	2H	20 759		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	567 024	ØM	567 024	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.S.L.

La Croix au Feuvre 35330 SAINT-SEGLIN

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>A.S.L.</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	402	PF		PG		PH	402	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM			PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR			PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV			PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	21 211	QA		QB		QC	21 211	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD			QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH	225 751		QI	82 354	QJ		QK	308 105	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	333		QM		QN		QO	333	
	Emballages récupérables et divers	QP			QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	247 295	QV	82 354	QW		QX	329 648	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QN	247 696	QP	82 354	QQ		QR	330 050	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		MD	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorp. TOTAL II		N7	N8	N9	P1	P2	P3			Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM				
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)				NY	Total général non venant (NW - NY)			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A.S.L.

La Croix au Feuvre 35330 SAINT-SEGLIN

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A.S.L.</u>		Néant ☒			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

A.S.L.

La Croix au Feuvre 35330 SAINT-SEGLIN

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.S.L.

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT	144	UV		144			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX	83 479	83 479					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation précédemment constituée * UO)	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY	950	950					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 378	8 378				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	7 249	7 249				
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR							
	Charges constatées d'avance	VS	633	633					
	TOTAUX			VT	100 833	VU	100 690	VV	144
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	98 999	91 604	7 395				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	25 596	25 596					
Personnel et comptes rattachés		8C	47 284	47 284					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 891	31 891					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 765	2 765					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 640	5 640					
	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 001	3 001					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI	15 123	15 123					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX			VY	230 299	VZ	222 905	7 395		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	84 175	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAOIE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire

A.S.L.

La Croix au Feuvre 35330 SAINT-SEGLIN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>A.S.L.</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	12 973
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

A.S.L.

La Croix au Feuvre 35330 SAINT-SEGLIN

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 59 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>A.S.L.</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	QC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	- Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	QD	14 132				ZD	14 132			
	Prélèvements sur les réserves	QE					ZE				
							ZF				
	TOTAL I	QF	14 132				TOTAL II	ZH	14 132		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	1 864			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5 644			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						VV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	389 779			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	397 287			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	377			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YZ	2 094			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	2 471			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	45 680			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	64 189			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						QB	162 410			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						QS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR C				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 10 % JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 10 % JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

- (1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

A.S.L.

S.A.R.L. au capital de 50 000,00 Euros

Siège social : La Croix au Feuvre
35330 SAINT-SEGLIN

R.C.S. RENNES 443 057 070

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 30/09/2021

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, la société vous a réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 30/09/2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

La société vous donnera toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, la société a réalisé un chiffre d'affaires net de **714 947,75** Euros contre **718 678,75** Euros au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à **746 066,50** Euros pour l'exercice, contre **746 023,63** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure des activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **397 286,97** Euros au 30/09/2021 contre **363 090,74** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **2 470,84** Euros au 30/09/2021 contre **6 946,64** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **217 341,15** Euros au 30/09/2021 contre **241 992,86** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **46 519,07** Euros au 30/09/2021 et **50 068,59** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **82 353,81** Euros au 30/09/2021 contre **83 482,70** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-449,98** Euros, contre **-1 019,04** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euro au 30/09/2021, contre **13 700,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, le résultat net se solde par un bénéfice de **15 669,93** Euros contre un bénéfice de **14 131,51** Euros au titre du précédent exercice.

Il n'y a pas d'autres éléments importants à communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice social.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons maintenir notre chiffre d'affaires.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

La société ne possède aucune filiale.

PRISE DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice écoulé la société n'a pris aucune participation.

PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé la société n'a pris aucun contrôle de société.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

La société vous présente les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2021 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan.:

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **567 024,45** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **330 050,16** Euros, soit un montant net de **236 974,29** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **299 322,10** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **319 202,50** Euros, contre **333 357,10** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif :

- Les capitaux propres s'élèvent à **326 510,28** Euros, contre **310 840,35** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **230 299,48** Euros contre **323 015,84** Euros l'année précédente.

Compte de résultat.:

Les produits d'exploitation ressortent à **764 951,41** Euros au 30/09/2021, contre **749 968,18** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **18 884,91** Euros, contre **3 944,55** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/09/2021** fait ressortir **un bénéfice de 15 669,93** Euros.

Il est proposé d'affecter ce résultat en totalité, au crédit du compte « *Autres réserves* ».

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

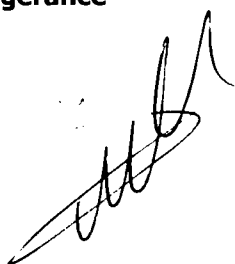
La société va également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SAINT-SEGLIN

Le 09/02/2022

La gérance



A.S.L.

S.A.R.L. au capital de 50 000,00 Euros

Siège social : La Croix au Feuvre
35330 SAINT-SEGLIN

R.C.S. RENNES 443 057 070

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

Résultats - Affectation :

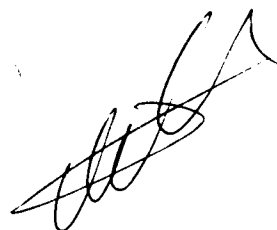
L'exercice clos le **30/09/2021** fait ressortir **un bénéfice** de **15 669,93** Euros.

Il est proposé d'affecter ce résultat en totalité, au crédit du compte « *Autres réserves* ».

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme
La gérance



A.S.L.

S.A.R.L. au capital de 50 000,00 Euros

Siège social : La Croix au Feuvre
35330 SAINT-SEGLIN

R.C.S. RENNES 443 057 070

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/02/2022
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2021

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/09/2021** faisant ressortir **un bénéfice** de **15 669,93** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **15 669,93** Euros, en totalité, au crédit du compte « *Autres réserves* ».

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La gérance